Compte rendu Conseil municipal

03 octobre 2011

La piste de poussée de la maladière accueillait samedi 24 septembre 2011 les championnats de France de poussée de Bob . Cette compétition se déroulait sur 3 manches , mais seul le temps des 2 meilleures manches était retenu.

Podium Bob à II (Photo) :

Classement	Equipe	Club	Temps
1	Laurent BOCH Alexandre VANHOUTTE	CBLS Macôt La Plagne	9"76
2	Thibault GODEFROY Alexandre JOLIVET	OBLS Albertville	9"82
3	Loïc COSTERG Romain HEINRICH	CBLS Macôt La Plagne	9"87

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 OCTOBRE 2011

Présents : M. Richard BROCHE, maire, M. Joël OUGIER SIMONIN, 1er adjoint, MM. Robert ASTIER, 3e adjoint, André BROCHE, 4e adjoint, Bernard AUBONNET, 5e adjoint, Mme Ginette CRETIER, conseillère municipale, MM. Laurent BOCH, David ALLEMOZ, Jean Luc BROCHE, Paul BROCHE, Pierre OUGIER, Marin VIVET GROS, Jean Marie GERMAIN, Michel BORLET, Nicolas BRIANCON MARJOLLET, conseillers municipaux.
Excusés : Mme Sylvie MAITRE, 2e adjointe, (pouvoir à M. Richard BROCHE), M. Patrice MEREL, conseiller municipal (pouvoir à M. Joël OUGIER SIMONIN), M. René ALLAMAND, conseiller municipal (pouvoir à M. André BROCHE). Yves BRIANCON, conseiller municipal.

M. David Allemoz est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le maire demande si les conseillers municipaux ont des observations à formuler sur le compte rendu du conseil municipal du 05 septembre 2011. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.
Monsieur le maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :
- La convention constitutive du groupement de commandes entre les communes de Macot La Plagne et d'Aime pour les transports sanitaires en stations d'altitude.
- Approbation de la modification des statuts de la CCCA par le retrait de la compétence en matière de PLH.
Le conseil municipal donne son accord pour la modification de l'ordre du jour.

AFFAIRES GÉNÉRALES

1. CONTRAT DE SUBVENTION RENOVATION (SEM PLAGNE RENOV)

Monsieur Bernard Aubonnet rappelle le dispositif mis en place pour relancer la rénovation des appartements en station en lien avec la SAEM «Plagne Renov'», la SAP et les agences immobilières. Monsieur Bernard Aubonnet informe les membres de l'assemblée qu'il convient de procéder au versement des subventions pour un dossier achevé (monsieur Eric Briens). Une aide de 1 856 € (soit 928 € pour la SAP et 928 € pour la commune) lui a été accordée grâce à ce programme.
Il informe que lors du prochain conseil municipal, il fera un point sur l'ensemble des dossiers en cours de rénovation.

Le conseil municipal décide de procéder au versement des subventions pour un dossier de rénovation achevé à savoir monsieur Eric Briens. (Votants : 18, pour 18)

2.CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ACTIVITÉ «MON VILLAGE IGLOO» HIVER 2011-2012

Monsieur le maire propose de mettre à disposition sur le site du Dou du Praz, à Plagne Soleil, à monsieur Joël Botta afin, de créer un village d'igloos pour l'organisation de soirées et nuitées avec repas. La convention est fixée du 01 décembre 2011 jusqu'au 31 avril 2012. Cette mise à disposition se fera en contre partie d'une redevance de 520 €.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention d'occupation du domaine public concernant le prestataire d'activités de loisirs précité. (Votants : 18, pour 18)

3. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CANTINE

Monsieur Nicolas Briançon Marjollet explique qu'il-convient de modifier le réglement intérieur pour l'accueil des enfants au restaurant scolaire.

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur des restaurants scolaires de Macot chef lieu et de La Plagne. (Votants : 18, pour 18)

4.RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010 DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA SAVOIE

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune de Macot La Plagne est adhérente au syndicat départemental d'énergie de la Savoie (S.D.E.S.). Monsieur le maire présente le rapport d'activités 2010 du S.D.E.S.

Information - Taxe sur la consommation électrique :
Le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie (SDES) met en place une nouvelle taxe sous la dénomination suivante :
- Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE).
Cette taxe, applicable depuis le 1er janvier 2011, remplace une taxe existante, que la commune de Macot la Plagne n'a jamais souhaité appliquer aux usagers de sa commune : la taxe locale sur l'électricité (TLE).
La TLE, dont le taux variait de 0 à 8 %, était calculée sur le montant de la facture électrique, et le produit était perçu par les communes qui l'instauraient.
Cette décision du SDES est totalement indépendante de la volonté du conseil municipal. En effet, pour les communes de moins de 2 000 habitants, le SDES applique et collecte d'office cette taxe sans que les communes puissent la refuser.

La TCCFE ne sera, quant à elle, pas calculée sur le montant de la facture, mais sur le volume de Kw consommés. Cette nouvelle ligne apparaîtra donc sur les prochaines factures d'électricité des usagers, et sera calculée comme suit :

Pour un particulier et une consommation professionnelle inférieure ou égale à 36 kilos Volts par An:

0.75 euros x énergie électrique consommée en Mwh par an x 4.20

Soit pour un ménage et pour une consommation annuelle de 5 500 kWh (=5.5 Mwh) :

0.75 euros x 5.5 x 4.20 =17.33 euros de taxe par an.

Pour une consommation professionnelle comprise entre 36 et 250 kilos Volts par An :
0.25 euros x énergie électrique consommée en Mwh par an x 4.20

Au delà de 250 kVA, l'Etat a instauré et percevra directement une taxe nationale : la Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE).

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel d'activités 2010 du S.D.E.S.
(Votants : 18, pour 18)

5. Rapport d'activités 2010 du SMITOM de Tarentaise

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que la communauté de communes du canton d'Aime (dont la commune de Macot La Plagne est membre) est adhérente au SMITOM de Tarentaise.
Monsieur le maire présente le rapport d'activités 2010 du SMITOM. Il informe que le fait marquant de 2010 est l'adhésion de la commune de St Martin de Belleville.
Monsieur Michel Borlet demande si cela ne posera pas de problème sur la capacité des usines.
Monsieur le maire explique que ces tonnages sont répartis entre les usines de Valezan et des Brévières.
Il informe que ce rapport est disponible auprès du public à la mairie ou sur le site internet du SMITOM.
Monsieur le maire explique que, les suivis des rejets dans l'environnement sont présentés à la commission locale d'information et de surveillance (CLIS) que Madame le Sous Préfet préside. Cette CLIS est en charge de l'information du public sur le suivi du fonctionnement et les effets des activités des installations de traitements des déchets sur la santé et l'environnement.
Messieurs Paul Broche et Marin Vivet Gros, représentent la commune de Macot au sein de cette commission.
Monsieur Paul Broche souligne que depuis 18 mois il n'y a pas eu de réunion alors que dans le réglement il est stipulé qu'il y a au moins 1 réunion dans l'année.
Monsieur le maire explique que des analyses sont effectuées depuis 4 ans, il a été constaté qu'il n'y avait aucune évolution sur les polluants, les taux restent stables.
Monsieur Paul Broche explique, qu'il y a une augmentation du coût de fonctionnement annuel lié au traitement des déchets de St Martin de Belleville.
Il souligne que les coûts de traitement des usines de Valezan et des Brévières sont mutualisés. Par conséquent, il y a peu de visibilité sur le coût que représente chaque usine.
Monsieur le maire précise que le coût par collectivité diminue du fait des nouveaux adhérents et de la mutualisation entre les usines des Brévières et de Valezan.
Monsieur Paul Broche informe que sur les déchets recyclables en 2009/2010 il a été observé une baisse de tonnage de 1,5 %.
Monsieur le maire explique que les contrôles des rejets sont effectués par un organisme extérieur indépendant de l'exploitation de l'usine.
Les bureaux d'études indépendants qui ont procédé aux prélèvements, analyses et interprétation des résultats sont :

- Bio monitor, pour les prélèvements et analyses de lichens, et la synthèse des résultats de la campagne,
- Bureau véritas pour les collecteurs de précipitations,
- Alpes contrôle pour les prélèvements et analyses de sol, végétaux et lait,
- Environnement SA pour les analyses des fumées des usines.

L'ensemble de ces organismes est agréé au niveau européen. Monsieur Paul Broche souhaite d'avantage d'explications sur ce rapport.
Monsieur le maire précise que monsieur Fraissard, président du SMITOM, fera une présentation plus détaillée au conseil municipal de décembre.

Site du SMITOM : www.smitomtarentaise.fr

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel d'activités 2010 du SMITOM.
(Votants : 18, pour 18)

Finances

1. Convention de participation financière pour les travaux de réaménagement de la gare d'Aime

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une mûre réflexion impliquant les différents modes de transports réunis autour du pôle de la gare d'Aime-la Plagne, SNCF, transports par autocars, taxis, a conduit les partenaires institutionnels à la signature d'un « contrat d'Aménagement de Gare »

Un programme d'ensemble a donc été élaboré, comprenant notamment les aménagements suivants :

- Création d'un parking de 44 places VL sur un terrain acheté par la commune d'Aime à RFF,
- Espace taxi amélioré passant de 21 à 28 places,
- Déplacement de la dépose autocars dans l'espace GARE ROUTIERE (5 quais de dépose) et de création 2 quais de départ supplémentaires,
- Agrandissement du parvis de la gare et amélioration des circulations piétonnes,
- Desserte autocars en sens unique après le déplacement de Transdev.

Monsieur le Maire indique que ce programme s'élève à 990 117 € HT, le financement étant réparti comme suit :

Conseil Régional	239 963 € HT
Conseil Général de la Savoie	329 957 € HT
SIGP	165 099 € HT
MACOT	82 549 € HT
AIME	82 549 € HT
	900 117 € HT

Monsieur le Maire propose donc d'approuver la convention définissant les modalités de participation financière de la commune de Macot la Plagne aux travaux d'aménagement de la gare AIME/LA PLAGNE.
Il précise que la somme de 82 549 euros HT est un montant maximum, qui pourra être réajusté à la baisse en fonction des justificatifs présentés.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention de participation avec la commune d'Aime pour les travaux de la gare.
(Votants : 18, pour 18)

2. Tarifs des secours sur pistes et hélicoptère pour la saison hivernale 2011/2012

Monsieur le maire fait lecture de la proposition de tarification des frais de secours terrestres pour la saison d'hiver 2011/2012. Il rappelle également aux conseillers le marché pour les secours héliportés signé avec le SAF pour une durée de 3 ans.
Monsieur le maire, complète en expliquant que les tarifs sont validés par le SIGP et seront les mêmes dans toutes les communes membres du SIGP.

Le conseil municipal appouve le montant des frais de secours et de la minute de vol applicables pour la saison d'hiver 2011/2012 et autorise monsieur le maire à signer la convention relative aux secours héliportés pour la saison 2011/2012 avec le SAF. (Votants : 18, pour 18)

3. Décision modificative n°1

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le réajustement des crédits budgétaires, conformément aux propositions de la réunion des finances du 19 septembre. Puis il laisse la parole à Madame Géraldine FAVRE qui présente le détail de ces réajustements, soit :
Pour le budget général : Les crédits budgétaires 2011 sont réajustés à hauteur de 157 444 € en fonctionnement, et 202 610 € en investissement.
Pour le Budget annexe eau et assainissement et pour le budget annexe des parkings : Les crédits budgétaires 2011 sont réajustés à l'intérieur des sections sans augmentation budgétaire, l'incidence et donc neutre.
Par ailleurs, concernant les tarifs des parkings, Monsieur le Maire précise qu'une réunion de travail est programmée le 17 octobre afin de travailler sur l'ensemble des tarifs. Les éventuelles modifications seront ensuite proposées au prochain conseil municipal.

Le conseil municipal appouve ces modifications et inscriptions budgétaires pour le budget général, pour le budget annexe de l'eau et l'assainissement et le budget annexe des parkings.
(Votants : 18, pour 18)

4.Demande de subvention pour la réalisation d'un mini-musée portant sur les mines de la Plagne

Monsieur Paul Broche rappelle que la commune souhaite créer un mini musée portant sur les anciennes mines de La Plagne. Il prendrait place à Plagne 1800 dans l'ancien local transformateur désaffecté de la SAP. Dans le cadre de cet aménagement, la commune doit prévoir la restructuration intérieure et extérieure de l'ancien local transformateur ainsi que, l'aménagement de panneaux pédagogiques. L'ensemble des travaux nécessite un investissement important en terme de matériel et de main d'oeuvre. Ce projet ayant un évocation pédagogique, monsieur Paul Broche propose de solliciter une aide la plus élevée possible auprès du conseil général de la savoie et du conseil régional rhône alpes afin d'obtenir un cofinancement.

Il précise que l'ancien local transformateur non utilisé sera transformé au mois d'octobre. Quant à l'intérieur du local il sera aménagé l'année prochaine.

Monsieur Paul Broche explique qu'une fresque représentant un mineur avec un marteau piqueur sera réalisée par une artiste peintre. Des échantillons de minéraux seront exposés à l'intérieur ainsi que, des panneaux explicatifs.

Le conseil municipal approuve la demande de subvention concernant la réalisation d'un mini musée portant sur les mines de La Plagne.
(Votants : 18, pour 18)

Travaux - Marchés

1. Autorisation au maire à signer le marché «prestations de nettoyage et d'entretien des locaux communaux de la Plagne» - 4 lots

Monsieur Robert Astier rappelle que, les marchés de prestations de nettoyage des locaux communaux arrivent à échéance le 31 octobre 2011 pour les locaux de l'école primaire de Plagne Centre et le 30 novembre 2011 pour les bâtiments du Jovet, des galeries et de la salle hors sacs, suite à la résiliation de ces marchés par le pouvoir adjudicateur. Afin de permettre la poursuite de ces prestations jusqu'au terme du marché global, ces 4 lots ont été relancés par voie de procédure adaptée au mois d'août 2011.

Le conseil municipal approuve le lancement d'une consultation par voie d'une procédure adaptée ouverte et autorise monsieur le maire à signer les marchés qui résulteront de cette consultation, et éventuellement les marchés négociés qui résulteraient d'une consultation infructueuse, après avis favorable de l'élu référent dans ce domaine.
(Votants : 18, pour 18)

2.Autorisation au maire à signer le marché des navettes de transport urbain en station

Monsieur Robert Astier explique que le marché conclu pour la mise en service de navettes urbaines gratuites en saison hivernale et estivale sur l'ensemble des sites de La Plagne arrive à expiration au 30 novembre 2011. Ainsi, une consultation par voie d'appel d'offres ouvert a été lancée au mois d'août 2011, afin de désigner l'entreprise qui assurerait la poursuite de ces prestations de navettes.

Le marché a été attribué à l'entreprise Transport Berard/ Transdev.

Madame Ginette Cretier et monsieur Michel Borlet demandent si les navettes effectueront le même circuit que l'année dernière et si les navettes des saisonniers sont incluses. Monsieur le maire répond affirmativement.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer le marché public attribué par la commission d'appel d'offres du 19 septembre 2011 avec l'entreprise Transport Berard / Transdev.
(Votants : 18, pour 18)

3.Autorisation au maire à signer 4 avenants au marché de travaux «rénovation des galeries de Plagne Centre»

Monsieur le maire ne prenant par part au vote, quitte la salle.

Monsieur Robert Astier explique que suite au démarrage des travaux de rénovation des galeries de Plagne Centre, il convient d'appouver, par avenants, certains travaux supplémentaires liés à l'école primaire, concernant le lot 3 «gros oeuvres - maçonneries» (Construction savoyarde), le lot 8 «menuiseries extérieures en bois» (Gal), le lot 10 «cloisons faux plafonds et sols souples» (Gastini) ainsi que, le lot 16 «l'éléctricité» (Sogec).

Monsieur Joël Ougier Simonin souligne un dépassement budgétaire conséquent.

Monsieur André Broche explique que les travaux de transformation de classes de l'école primaire n'étaient pas prévu au début. Par conséquent, ces travaux se sont ajoutés au budget initial.

Monsieur Bernard Aubonnet s'interroge sur l'évaluation des coûts par l'architecte.

Monsieur Robert Astier précise qu'il ne s'agit pas d'une faute de la part du cabinet d'architecture mais d'un souhait du conseil municipal en cours de projet. Ces travaux consistent à améliorer les salles de classes.

Le conseil municipal autorise l'adjoint aux travaux à signer les quatre avenants n°1 au marché «rénovation des galeries de Plagne Centre» des lots 3, 8, 10 et 16. (Votants : 17, pour 16, abstention : 1, monsieur Joël Ougier Simonin)

Urbanisme

1.Déclassement pour partie de la route des moulins à macot chef lieu

Monsieur Joël Ougier Simonin rappelle, à l'assemblée le projet de réaménagement et de calibrage de la route des moulins. Les travaux réalisés ont modifié le tracé initial de cette voie à son carrefour avec la RD 220 à Bonnegarde du bas. Afin, de régulariser les emprises de cette voie, il convient de déclasser une partie de cette route communale.

Le conseil municipal accepte le déclassement d'une partie de la voie communale des moulins pour une surface de 67 m².(Votants : 18, pour 18)

2.Achat d'un local vide ordures au sein de la copropriété «le vercors»

Monsieur André Broche rappelle au conseil municipal le projet de rénovation des galeries de Plagne Centre. Au sein de l'immeuble le Vercors, la collectivité, pour la création de toilettes publiques, se doit d'acquérir le local vide ordures pour agrandir son lot de copropriété.

Le conseil municipal accepte l'acquisition du local vide ordures à l'euro symbolique à la copropriété du Vercors.(Votants : 18, pour 18)

Ajout délibération

Transports sanitaires en stations d'altitude - Convention constitutive du groupement de commandes entre les communes de macot la plagne et d'aime

Monsieur le maire informe le conseil que le marché des transports sanitaires terrestres sur les différents sites de La Plagne n'a pas été reconduit, à la demande du titulaire Ambulance SARA et qu'il convient de relancer ce marché pour la prochaine saison hivernale, reconductible 2 fois. Il précise qu'une convention constitutive sera établie, signée par chacun des membres du groupement, afin de définir les modalités de fonctionnement de celui-ci et de désigner la commune de Macot La Plagne comme coordonnateur du groupement, laquelle est chargée d'organiser l'ensemble des opérations de sélection du ou des cocontractants.

Le conseil municipal approuve la constitution du groupement de commandes avec la commune d'Aime pour les prestations de transports sanitaires terrestres sur les sites de La Plagne.(Votants : 18, pour 18)

Approbation de la modification des statuts de la communauté de communes du canton d'aime par le retrait de la compétence en matière de plan local de l'habitat

Monsieur le maire explique que la CCCA sollicite la modification des statuts de cette dernière aux fins d'en retirer la compétence qu'elle détient «pour l'étude et la mise en oeuvre d'un plan local de l'habitat (PLH)». En effet, la CCCA a sollicité son retrait de l'établissement public foncier local de Savoie (EPFL 73). Il ajoute que cette modification a pour objectif de permettre aux communes de récupérer la compétence PLH afin que chaque commune qui le souhaite, puisse demander son adhésion individuelle à l'EPFL 73.

Monsieur Michel Borlet demande à quoi sert le PLH ?

Monsieur le maire explique qu'il permet de faire des aides à la rénovation d'habitat.

Monsieur Paul Broche demande si la commune de Macot est la seule à avoir souhaiter que la CCCA retire cette compétence de ses statuts.

Monsieur le maire repond que c'est une demande faite par l'ensemble des communes.

Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la CCCA aux fins d'en retirer la compétence PLH par la suppression, dans l'article 3, au sein du deuxième groupe des compétences optionnelles relatif à la politique du logement et du cadre de vie, de la phrase suivante : « elle est aussi compétente pour l'étude et la mise en œuvre d'un plan local d'habitat (PLH) ». (Votants : 18, pour 18)

Liste mapa

Tableau récapitulatif à la fin du compte rendu.

MAPA 11/25 - Illuminations de noël 2011/2012 :

Monsieur Michel Borlet souhaite que certaines illuminations soient installées sur des arbres de manière perenne.

Divers

1.Reconduction du système de contrôle sonore sur belle plagne

Monsieur Laurent Boch explique que la société Azimut était chargée de l'analyse sonore sur le site de Belle-Plagne de février à fin avril 2011. Ces balises sonores ont été mises en place suite à plusieurs plaintes.

Le coût de cette intervention etait de 4 300 €. Chaque nuit est enregistrée et permet de connaître les heures et durées des nuisances sonores. Ainsi, cela permet d'avoir de meilleures indications et réponses à donner aux personnes portant plainte. Il demande si le conseil municipal souhaite reconduire cette opération cette année.

Monsieur Laurent Boch informe que les stations de Méribel, Val d'Isère et Megève ont un système de ce genre installé de façon permanente.

Monsieur Joël Ougier Simonin demande s'il serait possible d'installer ce système également au chef lieu. Car il pourrait être un élément de réponse aux incidents constatés certaines nuits à Macot.

Monsieur Laurent Boch ajoute qu'une caméra pourrait être également installée en complément de ce système sonore.

Monsieur Joël Ougier Simonin est consterné d'observer que des jeunes ont cassé et renversé des poubelles en pleine nuit. Il explique qu'il faut régler ces problèmes de dégradations, et envisager de porter plainte à la gendarmerie.

Monsieur le maire informe que la gendarmerie a été sollicitée pour faire des rondes les vendredis et samedis soirs.
Il décide en accord avec le conseil municipal de porter plainte contre ces jeunes suite aux dégradations constatées au chef lieu. Le conseil municipal souhaite lutter fermement contre cette délinquance et les dégradations constatées dans la commune de Macot.

Le conseil municipal approuve la reconduite du système d'analyse sonore sur BellePlagne cet hiver.

2.Bibliothèque - Site du chef lieu et de la plagne - Bilan de l'année 2010/2011

Madame Géraldine Favre présente le bilan de la bibliothèque sur les deux sites.
Monsieur le Maire profite de cette présentation pour remercier les bénévoles Mmes Raymonde Ulliel, Martine Gostoli et Fabienne Broche.
Le nombre d'abonnés et la fréquentation sont en hausse sensible depuis l'année dernière sur les deux sites.
De nombreuses animations ont été programmées sur les deux sites, notamment Théatràlire (qui a rassemblé à la Plagne 50 personnes adultes et enfants), une lecture de contes, le prix Rosine Perrier, l'opération premières pages.
A Macot les expositions se sont suivies pendant toute l'année, en collaboration avec La Maison des Arts d'aime, 3 nouvelles expositions sont programmées pour l'automne et l'hiver.
A la Plagne, le public a pu admirer tout l'été des illustrations d'albums jeunesse et a pu profiter de jeux interactifs.

Du côté des écoles :
Les accueils de classes ont eu lieu toute l'année pour les deux groupes scolaires de Macot et de La Plagne. En effet, l'extension de la bibliothèque de la Plagne permet d'accueillir à nouveau les enfants qui ne fréquentaient plus la bibliothèque de Plagne Centre. En plus de l'accueil des primaires à la bibliothèque de La Plagne, Marlène Jeannot se rend désormais dans les classes des maternelles pour conter tous les mardis depuis le mois de janvier.
Les enfants de l'école de Macot en partenariat avec la bibliothèque ont participé au Prix des Incorruptibles. Cette opération qui permet aux enfants de lire plusieurs ouvrages puis de voter afin de choisir leur livre préféré sera reconduite avec les deux groupes scolaires de Macot et de La Plagne.
De nombreux projets pédagogiques sont également mis en place par les enseignants, avec l'appui et en partenariat avec la bibliothèque (projet sentier à Macot la Plagne notamment).

Développement du réseau
Depuis cet été la bibliothèque de la Plagne est équipée d'un PC permettant de consulter internet, qui a eu beaucoup de succès.
Enfin, Géraldine Favre rappelle que les lecteurs ont accès à toutes les collections (Macot et la Plagne) et peuvent réserver leurs documents depuis le site internet :
www.biblio-macotlaplagne.fr
(Voir la rubrique informations divers de ce compte renu)

3.Comptes rendu des réunions intercommunales

> Sigp

Monsieur le maire explique que désormais madame la trésorière n'accepte plus le reversement de la taxe de séjour collectée par le SIGP à ses communes membres, la compétence tourisme lui ayant été déléguée. Il est donc envisagé que le SIGP subventionne directement les offices de tourisme par cette taxe de séjour.
Monsieur Laurent Boch demande pourquoi cette année les forfaits sont traités par la SAP ?
Monsieur le maire explique qu'il s'agit de centraliser le traitement des forfaits au sein d'une structure, la SAP, afin de faciliter la gestion et l'attibution des forfaits pour les ayants droits et les résidents, dans un souci d'équité.
Monsieur Marin Vivet Gros souligne que le prix du forfait paradiski est plus cher à Aime qu'à Bourg Saint Maurice. Pourquoi une telle difference de prix ?
Monsieur Bernard Aubonnet explique que la politique de prix est différente entre les deux stations (La Plagne / Les Arcs) car, ce ne sont pas les mêmes sociétés concessionaires des remontées mécaniques.

> CCCA

Monsieur le maire explique que dans le cadre de la mise en place du SPANC (service public d'assainissement non collectif), un technicien sera recruté au niveau de la CCCA pour 6 mois. Il aura comme mission de réunir les élus de chaque commune qui vont travailler sur le SPANC et d'établir le zonage du SPANC par territoire.
Monsieur Joël Ougier Simonin explique que le technicien sera payé par la CCCA sur son budget général, et non par les redevances sur les contrôles, ce qui est contraire aux explications données lors des réunions d'adhésions SPANC. Il s'intérroge sur l'objectif de la CCCA et les répercussions financières qui s'en suivront.

4.Divers

> Monsieur le maire félicite monsieur Laurent Boch conseiller municipal, pour son titre de champion de France de poussée de bob à II, ainsi que, monsieur Loïc Costerg également champion de France de poussée de bob à IV, tous les 2 membres du CBLS.
> Monsieur le maire confirme que la fête Terre Terroir, Tarentaise aura lieu l'année prochaine sur la commune de Macot La Plagne. Et propose à madame la présidente du comité des fêtes, Ginette Cretier, que la fête de la pomme ait lieu le même week end.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le 14 novembre 2011 à 19h30 en salle du conseil, mairie de Macot La Plagne.

LISTE DES MARCHÉS PUBLICS ATTRIBUÉS

Procédure	Objet	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
MAPA **11/28**	**Illumination de Noel 2011-2012**	Blanchere Illuminations	48 427,90 €	57 919,77 €
MAPA **11/26**	**Contrôle d'accès parking Le Boulevard**	Skidata France	62 102,70 €	74 274,83 €
MAPA **11/27**	**Suppression des eaux parasites La Fontaine**	SN Eric Perrière	93 392,30 €	111 697,19 €
MAPA **11/29**	**Maintien en eau du Lac Vert à Plagne Centre**	Bouzon-Barral	205 226,00 €	245 450,30 €

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS EN 2011

N° PC	DEMANDEUR	ADRESSE TRAVAUX	TRAVAUX
07315011M1031	BOCH André	Route de Chacruet Macot	Création d'une terrasse
07315011M1027	SARL L'OURS BRUN	Restaurant l'Arpette	Extension d'un restaurant d'altitude

Bibliotheque de Macot la Plagne - Catalogue en ligne

L'adresse internet pour accéder au catalogue en ligne de la bibliothèque est la suivante : ***www.biblio-macotlaplagne.fr***

Pour accéder à votre compte, effectuez les manipulations suivantes :

1/ Nom d'utilisateur *(votre nom de famille obligatoirement en majuscule)* : DURAND
2/ Mot de passe *(votre année de naissance)* : 1975
3/ Sélectionner mon compte

Si il y a plusieurs membres dans la famille avec le même nom, un nouveau nom est automatiquement attribué.
Exemple : DURANT-1, DURANT-2,...

Lorsque l'internaute se rend sur la page web du site de la bibliothèque en tant que membre non connecté il peut faire uniquement des recherches et visualiser les nouveautés dans le catalogue.
Cependant, si l'internaute est connecté sur son compte, alors il a accès à l'ensemble des informations disponibles sur le site.

Révision des listes éléctorales

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2011 inclus.
Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.
Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires au plus tard à cette même date. Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent en effet prendre part aux élections municipales et aux élections des représentants français au parlement européen.

Pièces à fournir :

- Justificatif de la nationalité et d'identité avec présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité
- Justificatif de domicile (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, d'électricité..)
- Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou à défaut des avis d'imposition des cinq années en cours

Pour tout changement d'adresse à l'intérieur de la commune merci de faire connaître votre nouvelle adresse au service des élections de la commune

Informations

Collecte des encombrants en porte à porte - Macot

Dépôt : Mercredi 2 novembre 2011

Ramassage : Jeudi 3 novembre 2011

La communauté de communes du canton d'Aime organise le ramassage des encombrants de votre commune.
Il vous est demandé de sortir vos encombrants dans la rue exlusimenent le mercredi et la CCCA les ramassera le jeudi.
Dépôt des encombrants limité à1m³ par habitant.

Déchets acceptés	Déchets refusés
- **meubles** : tables, canapé, fauteuil, lit, matelas,.. - **éléctroménagers** : frigo, four, aspirateur,... - **matériel HIFI** : télé, magnétoscope, ordinateur, téléphone,... - **pneus** : jantés ou non,... - **déchets dangereux** : peinture, solvant, phytosanitaire ... - **batterie**	- **bois hors meuble** (palette, planche, piquet, huisserie...) - **ferraille** (tôle, pièce de carosseries...) - **gravât** (carrelage, faïence..) - **vêtments et maroquinerie** (valise, vêtement, chaussure...) - **végétaux** - **ordures ménagères divers** (seau, bâche en plastique, vitre,...) - **récipient sous pression** (bouteille de gaz, extincteur...) - **déchets animantés** - **carton**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service environnement de la communauté de communes du canton d'Aime : 04 79 55 46 86.

Arrête prefectoral DDT/SEEF n°2011-678
Ouverture et clôture de chasse dans le département de la Savoie durant la campagne 2011/2012

Les dispositions de l'art. 2 de l'arrêté préfectoral du 15 juin 2011 sont complétées comme suit :

Espèces de Gibier	Dates d'ouverture	Date de clôture
Tétra- Lyre	18/09/2011	11/11/2011 au soir
Predrix Bartavelle	18/09/2011	11/11/2011 au soir
Lagopède Alpin	18/09/2011	11/11/2011 au soir
Gélinotte des bois	18/09/2011	11/11/2011 au soir

SOS Femmes violences
Osez en parler au 3919
En savoie : 04 79 33 95 85

Ne restez pas seule. Il faut en parler, gratuit, anonyme et confidentiel.
Une équipe de professionnels et de bénévoles, propose une aide concrète pour lutter contre toutes formes de violences à l'égard des femmes en particulier les violences conjugales.

- Accueil et écoute téléphonique.
- Orientation.
- Information.
- Contact et aide de professionnels (avocats, assistantes sociales, médecins,...).
- Accompagnement dans les démarches administratives.
- Hébergement.

Adresse : Maison des Associations, Boîte aux lettre T2, 67 rue St François de Sales, 73 000 Chambéry

L'appel à projet jeunes
«Mieux vivre en milieu rural»

Avec vos amis, vous avez des idées. Vous voulez vous engager dans une action qui vous tient à coeur. Vous souhaitez faire bouger les choses autour de vous et voir votre projet se réaliser.
Alors participez à l'appel à projet MSA «mieux vivre en milieu rural» et devenez acteurs de votre territoire de vie!
Ce concours peut vous permettre de **remporter une bourse (de 500 à 4000 €) pour concrétiser ce projet**.

Renseignements : www.msa.fr
MSA Alpes du Nord au 04 79 62 87 21

Manifestations

Exposition : Artiste de Tarentaise
Locaux de la Tarentaise Hebdo - Aime
Du jeudi 3 au mercredi 23 novembre 2011

Exposition des cartes postales de Laurent Marguerettaz (Séez).
Renseignements auprès de la Tarentaise Hebdo: 04 79 22 76 48

EAC - Accueil de loisirs 3-10 ans
Prériode des vacances scolaires - Aime

Un cocktail d'activités pour des vacances explosives pour les 3-10 ans
L'Accueil de Loisirs est un lieu de vie, qui accueille enfants, jeunes et parents pendant toutes les vacances scolaires, sauf les congés de Noël.
Inscription en ½ journée, journée ou semaine
- Accueil échelonné de 7h30 à 10h et de 13h30 à 14h
- Activités de 10h à 12h et de 14h à 17h et sorties journée
- Possibilité de repas de 12h30 à 13h30 (fourni par la famille)

Renseignements : www.eac-aime.com

Accueil artistique - enfants 0 à 3 ans.

14, 21 ,28 novembre / 5 et 14 décembre 2011

Avec Anne Gustave, musicienne, enseignante et musicothèrapeute. Par la musique et le chant, créer ensemble un espace sonore entre parents et enfants.
Ouvert aux enfant de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle.
Cycle de 5 séances : les lundis de 9h15 à 10h15
Inscriptions obligatoire à l'EAC
Renseignements : 04 79 07 04 58

Pièce de théâtre - Aime

Un automne sur les planches
Samedi 5 Novembre 2011 - 20h30
Salle de spectacle

3 plaisanteries de Tchekhov, par la Cie Chapiteau Théâtre : «La demande en mariage», «Tragédie malgré lui», «L'ours».
Renseignements à la maison du tourisme vallée :
04 79 55 67 00 - www.aimesavoie.com

Exposition de Janjak Statkus «Cables»

Du 12 septembre au 5 novembre 2011
A la bibliothèque de Macot

Une exposition de portraits de remontées mécaniques à teneur garantie en téléski et avec de vrais morceaux de télésièges dedans !
Horaires d'ouvertures :
Mardi : 10h-12h
Mercredi: 15h-18h
Vendredi : 17h19h
Samedi : 17h-19h
Renseignements : 04 79 09 73 76
www.biblio-macotlaplagne.com

Cross de la Tarine

Dimanche 06 novembre 2011 - Macot

Organisée par l'association VEO 2000, ce cross s'incrit dans le programme de la « 6 D Challenge».
Le cross se déroulera dans les pommiers de Macot.
Le premier départ est à 11h.
La course est gratuite pour
- les enfants jusqu'aux juniors.
- aux licenciés FFA.

Pour les non licenciés l'inscription est de 5 €.
Récompenses : coupe aux 3 premiers de chaque catégorie. De nombreux lots tirés au sort. Buvette, boissons chaudes, gauffres,... et douches à disposition.
Inscriptions et réglement sur le site web:
www.veo2000.com
04 79 55 43 87 / 06 11 14 42 09

Thé dansant

Dimanche 13 novembre 2011 - Macot

Organisée par le comité des fêtes à **partir de 14h30** à la salle polyvalente de Macot avec l'orchestre «Temps Danse», Eric Collomb et Hubert Ledent.
Réservations au : 06 13 20 55 53

Danse Orientale

Ateliers adultes à l'Espace Associatif Cantonal

En compagnie de Sabrina de l'association Fantasia.
Stage débutant(e)s : de 9h à 11h
Samedi 19 novembre 2011
Stage confirmé(e)s : de 17h à 19h
Dimanche 20 novembre 2011
Tarif : 32 à 48 € le stage en fonction de votre QF
Renseignements et inscriptions : à l'accueil de l'EAC du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h.
Tél : 04 79 55 57 14
www.eac-aime.com

Repas des ainés

Dimanche 27 novembre 2011 à 12h - Macot

Le CCAS de Macot La Plagne invite les personnes de 60 ans et plus de la commune pour le traditionnel repas de fin d'année, à la salle polyvalente de Macot. Le dimanche 27 novembre 2011 à 12h.
Animation musicale avec l'orchestre «Evi Danse».
Inscription à l'accueil de la mairie avant le 18 novembre 2011. Tél : 04 79 09 71 52

Horaires

Salle omnisports « Pierre Leroux »

Plagne Centre

Horaires d'ouverture au public - Intersaison

- **Du Lundi 05 septembre au jeudi 10 novembre 2011:**

Lundi - Jeudi *(fermée le matin)* => 14h - 18h.
Mardi - Mercredi => 9h - 12h / 14h - 18h.
Fermée le vendredi, samedi et dimanche.
Permanence Mairie
Mardi => 9h-12h.

- **Fermeture pendant les vacances de Toussaint de la salle omnisports :** du 24 octobre au 1 novembre 2011.

- **Du lundi 14 novembre au vendredi 9 décembre 2011:**

Lundi *(fermée le matin)* => 15h - 19h.
Mardi au Vendredi=> 9h - 12h / 15h - 19h.
(Vendredi fermeture à 18h30)
Fermée le samedi et dimanche
Permanence Mairie :
Mardi et vendredi => 9h - 12h

Bibliothèque La Plagne

Horaires d'ouverture au public - intersaison:

Mardi : 15h à 18H
Jeudi : 15h à17h30

Crèche les p'tits Bonnets

Plagne Centre

Fermeture pendant les vacances de Toussaint :
du 22 octobre au 3 novembre 2011

Du lundi 3 octobre au début de la saison d'hiver :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h

Hiver 2011-2012 :

7jrs/7 de 8h30 à 18h30.

La fête de la Pomme du 9 octobre 2011 en image !

Fabrication du cidre

Spectacle pour les enfants avec le clown Pokerfield

Groupe Folklorique de Peisey «Les Cordettes» accompagné par l'accordéoniste Christophe Favre

Les dentellières

Fabrication de panier

Sensibilisation au tri des déchets par le SMITOM

Défilé des enfants déguisés

Directeur de la publication : Monsieur le Maire, conception et illustration : service communication
Imprimé par nos soins sur du papier recyclé en 800 exemplaires, Crédits photos : Mairie de Macot La Plagne

Merci de ne pas jeter ce document sur le voie publique